



Département de Côte-d'Or, Arrondissement de DIJON, Commune de Ruffey-lès-Echirey

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 1<sup>ER</sup> JUIN 2015 à 19h30  
(convocation du 21 mai 2015)**

Membres présents : Mmes DESAILLY Magali, GOULLIEUX-VOINCHET Sylvie, GUERIN Joëlle, ROSE Nadège, TROMAS Adeline.  
MM. HERVIEU Guy, JOLY Alain, PHILIPPE Gilles, PHILIPS Christian, THOMAS Didier, VIARD Sylvain

Présidence : Mme MUTIN Nadine

Absents : Mme GEORGET Corinne a donné pouvoir à Mme ROSE Nadège  
Mme SCHMITT Blandine a donné pouvoir à Mme MUTIN Nadine  
M. POILLOTTE Pierre

Secrétaire de séance : Mme TROMAS Adeline

Nombre de conseillers : en exercice : 15      présents : 12      votants : 14

---

Madame le Maire ouvre la séance à 19h30.

**Demande de subvention pour le CIFA Jean Lameloise**

Madame le Maire donne lecture au conseil du contenu de la lettre émanant du CIFA Jean Lameloise en date du 16 janvier 2015 qui nous sollicite pour obtenir l'attribution d'une subvention.

À titre exceptionnel, le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mmes GEORGET Corinne et ROSE Nadège)

- **DÉCIDE** d'allouer une somme de 100 euros à cet organisme.

Les crédits utiles à cette dépense figurent au budget 2015.

**Renouvellement d'un emploi saisonnier d'adjoint technique 2ème classe**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mmes ROSE Nadège et GEORGET Corinne) :

- **DÉCIDE** de renouveler l'emploi saisonnier d'adjoint technique de 2ème classe non titulaire du 1er juin 2015 au 30 novembre 2015, à raison de 35 heures hebdomadaires.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes correspondant à ce recrutement.

L'agent percevra une rémunération correspondant au 1er échelon de la grille indiciaire correspondante (échelle 3). Au 1er mai 2015, cela correspond à l'IM 321 (IB 340).

Les crédits sont inscrits au budget 2015.

**Renégociation du prêt n° 07069549 souscrit à la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté.**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu l'état des emprunts de la commune en cours,

Considérant que les taux de crédit ont considérablement baissé sur ces derniers 12 mois,

Considérant que les collectivités locales ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il convient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mmes ROSE Nadège et GEORGET Corinne) :

- **DÉCIDE** d'autoriser le maire à négocier librement les conditions financières du RÉ-AMÉNAGEMENT du prêt n° 07069549, contracté en date du 1er juin 2006, avec l'établissement bancaire suivant : Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté, pour le capital restant dû, augmenté éventuellement des indemnités de remboursements par anticipation.

En conséquence,

**ARTICLE 1 :** le conseil municipal décide de demander le remboursement par anticipation du prêt n° 07069549 au taux de 3,35 % à la date du 22/06/2015, après tombée d'échéance,

**ARTICLE 2 :** le conseil municipal décide de demander la souscription d'un nouveau prêt au taux de 1,80 %, pour la même durée restante, soit 9 ans, et la même périodicité (annuelle). Le montant de la nouvelle échéance sera de 45 243,82 € par an au lieu de 48 670,16 €.

**ARTICLE 3 :** le conseil municipal autorise le maire à signer le nouveau contrat de prêt

**Location des terres communales à la Société de Chasse en plaine de Ruffey-lès-Echirey**

Suite à l'expiration du précédent bail qui est arrivé à échéance la veille de l'ouverture générale en deux mil treize,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de renouveler le bail au locataire, Monsieur Fabrice NOIROT, agissant au nom de la Société des Chasseurs de Ruffey-lès-Echirey, en qualité de président de ladite société, moyennant une redevance annuelle de 20 euros (20,00 €) – les frais de timbres et d'enregistrement restant à la charge du locataire,
- **FIXE** la durée de présent bail à neuf années,
- **AUTORISE** le Maire à signer le nouveau bail et tous les documents utiles à cette affaire.

### Questions et informations diverses

- Madame le Maire informe que le cabinet médical, situé 13 rue des Écoles, a subi un vandalisme ainsi que la bibliothèque au niveau d'un volet. L'effraction a eu lieu le même jour. Le Docteur Lelong a porté plainte à la gendarmerie et a fait publier un article sur le Bien Public.
- Le *vendredi 5 juin 2015 à 17h30* : vernissage des travaux effectués par l'école maternelle de Ruffey-lès-Echirey. L'exposition sera mise en place à la mairie.
- Le *lundi 8 juin 2015 à 11h* : signature de la convention « Accès au Droit » au siège de la Communauté de Communes *Val de Norge* , en présence de Monsieur François Sauvadet, Président du Conseil départemental, Monsieur Claude Consigny, Président du Tribunal de Grande Instance et Monsieur Ludovic Rochette, Président de la Communauté de Communes *Val de Norge*.
- Le *dimanche 14 juin 2015, en après-midi* : concours de pétanque organisé par un habitant de Ruffey-lès-Echirey sur les terrains de pétanque vers le Mille Club.
- Le *dimanche 21 juin 2015 de 15h à 20h* : fête de la musique sur la place de la Mairie. 5 groupes seront présents dont les Cuivres Dijonnais. Une buvette sera prévue.
- Le *jeudi 2 juillet 2015 à 15h* : remise des dictionnaires – français / anglais – aux enfants du CM2 de l'école élémentaire de Ruffey-lès-Echirey, à la mairie.
- Le *lundi 13 juillet 2015 au soir* : animations place du Souvenir avec la promenade des lampions puis le feu d'artifice et le bal. Une buvette est prévue.
- Le *mardi 14 juillet 2015 à 11h30* : commémoration devant le Monument aux Morts, puis remise de plantes aux dames suivie d'un apéritif.
- Le *samedi 5 septembre 2015* : marché nocturne de 18h à 23h.
- Monsieur VIARD Sylvain demande si le problème de dimanche dernier pour le marché (plus de courant pour les vendeurs) a été résolu. La panne a été trouvée et il est demandé par la municipalité de répartir, lors des prochains marchés, le besoin en électricité sur les différentes prises mises à disposition.
- Madame ROSE Nadège souhaite connaître la raison pour laquelle des bandeaux noirs ont été installés sur les panneaux d'entrée de village. Il a été demandé par l'AMF (Association des Maires de France) que les communes, qui le souhaitent, disposent des bandeaux noirs sur les panneaux d'entrée de village afin d'exprimer « leur crainte » suite à leur éventuelle suppression. La municipalité a souhaité participer à cette action.
- Concernant le cabinet médical, le médecin et les infirmiers sont satisfaits de leur installation sur la commune.
- Madame ROSE Nadège demande si les agents communaux pourraient nettoyer aux abords des terrains de sport car souvent se trouvent des débris laissés suite aux différents matchs. Un agent a été recruté par le VNFC pour, entre autres, nettoyer les abords après les tournois et entraînements de football.
- Pour la réfection du terrain multisports, des devis ont été demandés auprès des entreprises.

- Les gendarmes d'Arc-sur-Tille ont été avertis des problèmes de circulation de motos vers le lavoir du Basmont depuis plusieurs semaines.
- La barrière située au lavoir du Basmont a été remise. Un passage pour les poussettes et vélos enfants a été laissé.
- Monsieur JOLY Alain, conseiller municipal, suivra une formation pour être habilité à la pyrotechnique.

La séance est levée à 20h05

Fait et délibéré à RUFFEY-lès-ECHIREY, le 1<sup>er</sup> juin 2015

Madame le Maire,  
Nadine MUTIN

